



Réseau autoroutier  
ESCOTA  
La politique acoustique

# SOMMAIRE

- **Les documents d'information destinés au grand public**
- **La réglementation applicable**
- **La gestion des plaintes**

# LES DOCUMENTS D'INFORMATION DESTINÉS AU GRAND PUBLIC

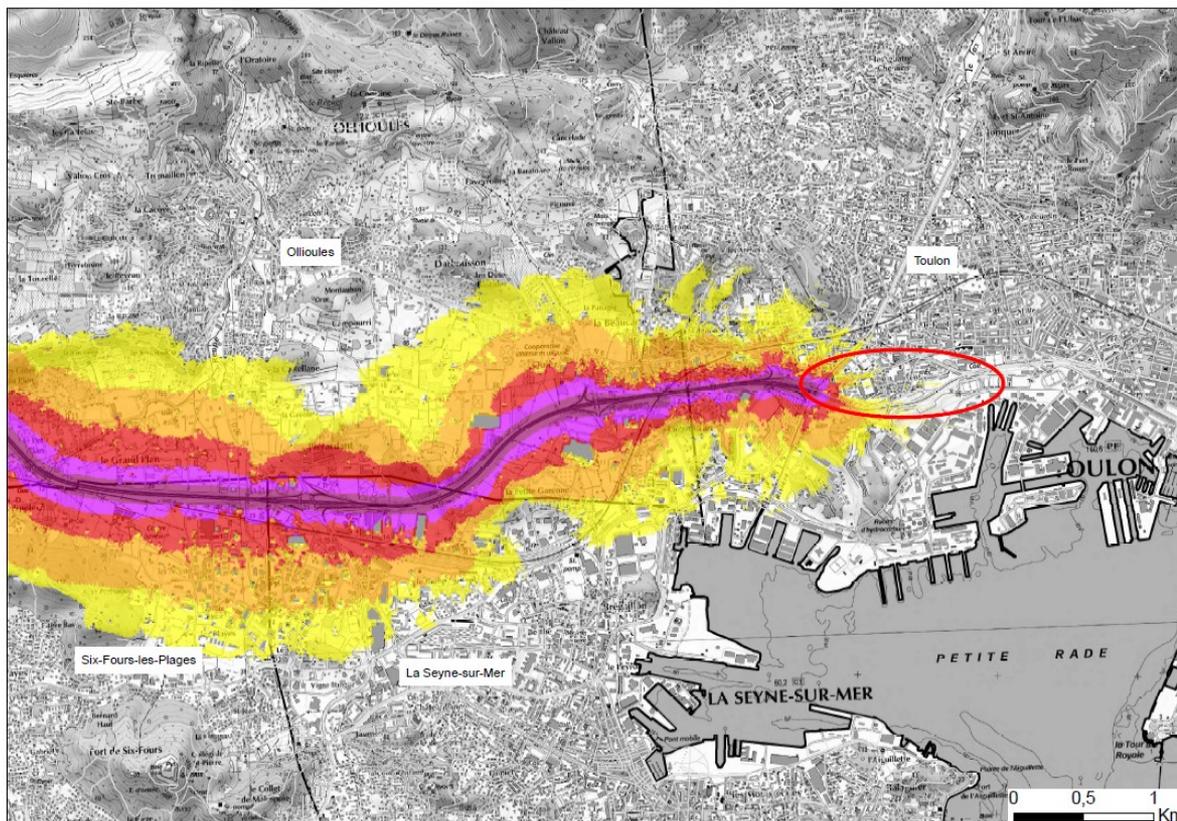
- CBS
  - Approbation des CBS du réseau ESCOTA phase 2 pour le département du Var le 2 mars 2015  
Compte tenu de l'absence de modification significative intervenue sur le réseau, les cartes approuvées sont reconduites.
  - Etablissement de la carte de l'entrée de Toulon ouest, (échangeur de Pont des Gaux aux têtes de tunnel) pour l'été en raison de l'intégration de ce tronçon dans la concession d'ESCOTA.  
Modélisation en cours conformément aux modalités décrites dans l'arrêté du 4 avril 2006.
  
- PPBE
  - Mise à jour des données PNB en cours en fonction des programmes d'Insonorisation de façades réalisés dans le cadre du dernier contrat de plan et des mesures de bruit effectuées/en cours.

# LES DOCUMENTS D'INFORMATION DESTINÉS AU GRAND PUBLIC

## Zones exposées au bruit - carte de "type a" - Lden

Département du VAR (83) FRANCE

Courbes isophones en Lden (Level day evening night) par pas de 5 en 5, de 55 dB(A) à supérieur à 75 dB(A) pour le réseau ESCOTA du Département du VAR dont le trafic est supérieur à 3M véh/an.

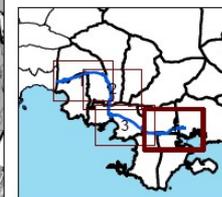


A0505  
DALLE n°4

### Niveaux sonores

- De 55 à 60 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 70 à 75 dB(A)
- Supérieurs à 75 dB(A)

Format d'impression A3



# LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE

## Une réglementation complexe

### ■ Sur autoroute ancienne

- Application de la circulaire du 25 mai 2004 relative à la résorption des points noirs du bruit
- Identification d'un PNB : cumul du critère d'antériorité de l'habitation et d'une forte exposition sonore en façade (+70 décibels)
- Mise en œuvre de programme sous réserve de l'accord de la DIT

### ■ Dans le cas d'une modification significative

- Application des articles L571-9 et R571-44 à R571-52 du code de l'environnement avec l'objectif de ne pas dégrader l'ambiance sonore (exemple des travaux d'aménagements de la section La Ciotat / Bandol)

# GESTION DES PLAINTES

- Traitement par ESCOTA des plaintes reçues
  - Plaintes réceptionnées via différents canaux de communication (mail, plateforme clientèle, courrier, appel téléphonique ...)
  - En 2017 : 18 plaintes reçues et traitées dans le département du Var
  - Mise en œuvre de mesures de bruit par des acousticiens indépendants pour effectuer un diagnostic acoustique si nécessaire